

La collecte et le traitement de nos déchets



RAPPEL



Le **tri** des emballages et papiers recyclables est **obligatoire**, ils doivent être placés dans le sac jaune.



Le **sac translucide** est **obligatoire** pour les **ordures ménagères**. Un petit sac opaque est toléré dans le sac translucide pour les déchets d'hygiène.



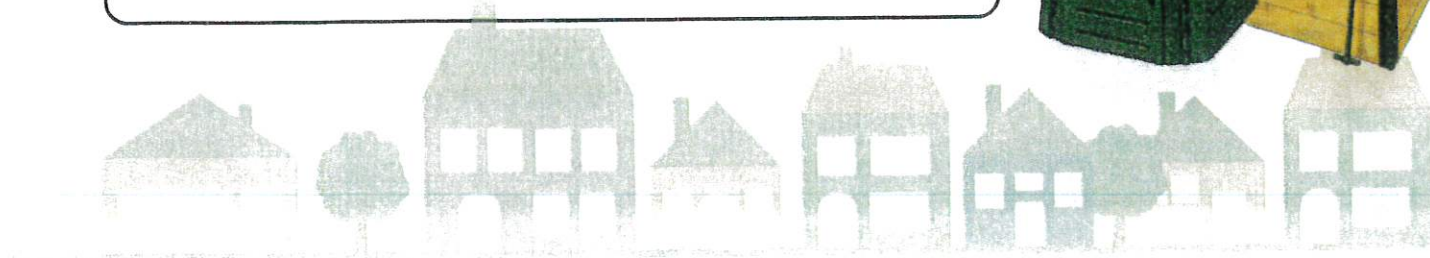
Sortir les sacs d'ordures ménagères et les sacs d'emballages et papiers recyclables à partir de 20h le mercredi (collecte le jeudi à partir de 5h)



- Vous devez déposer vos sacs en bordure de la voie publique, au plus près de chez vous (sauf indication contraire).
- Les **sacs jaunes et transparents** sont fournis par la collectivité, ils sont disponibles dans votre **mairie**.
- **Jours fériés** : seulement 3 jours sont fériés pour nos équipes de collecte (1er janvier, 1er mai et 25 décembre). Cela reporte la collecte au **lendemain**.
- Les sacs **non-conformes** sont refusés par les équipes de collecte. Un autocollant rouge est apposé sur le sac, **l'usager doit le récupérer et le mettre en conformité**.
- Certains déchets sont **interdits** dans les poubelles : déchets de soins piquants, cendres chaudes, bouteilles de gaz, piles et batteries, cadavres d'animaux...
- Retrouvez les consignes de tri et d'autres informations sur le MEMO-TRI du Sirtom.



Le SIRTOM met à votre disposition plusieurs modèles de **composteurs**, vendus à tarifs préférentiels dans nos locaux près de la déchèterie de Messei. Retrouvez toutes les informations sur notre site internet www.sirtom-flers-conde.fr

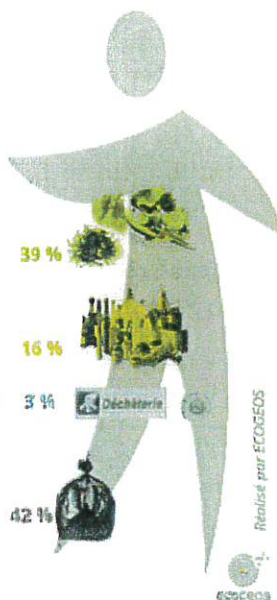


+ d'infos

QUE TROUVE-T-ON DANS NOS POUBELLES ?

Ordures ménagères résiduelles (sac transparent)

En 2025, chaque habitant.e du SIRTOM de la région de Flers-Conde jette en moyenne dans les OMR :



TONNAGES COLLECTÉS 2025 (TERRITOIRE SIRTOM)

Ordures ménagères (sacs transparents)	8600 T
Emballages et papiers recyclables (sacs jaunes)	4824 T
Emballages en verre	2896 T
Déchèteries	24800 T

PASSAGE AU SAC TRANSPARENT

-35% d'ordures ménagères
 +37% d'emballages et papiers recyclables



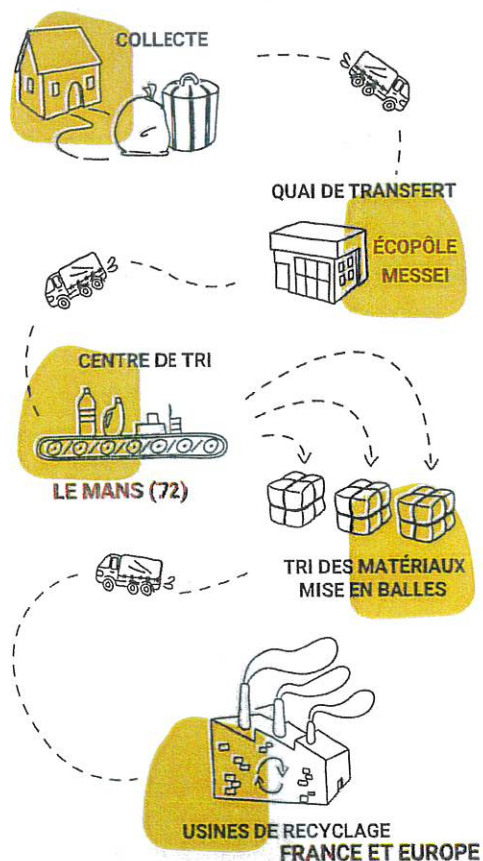
400 tonnes de biodéchets détournées de l'incinération grâce au **compostage partagé** en 2025.

200 sites de compostage partagé sur notre territoire.

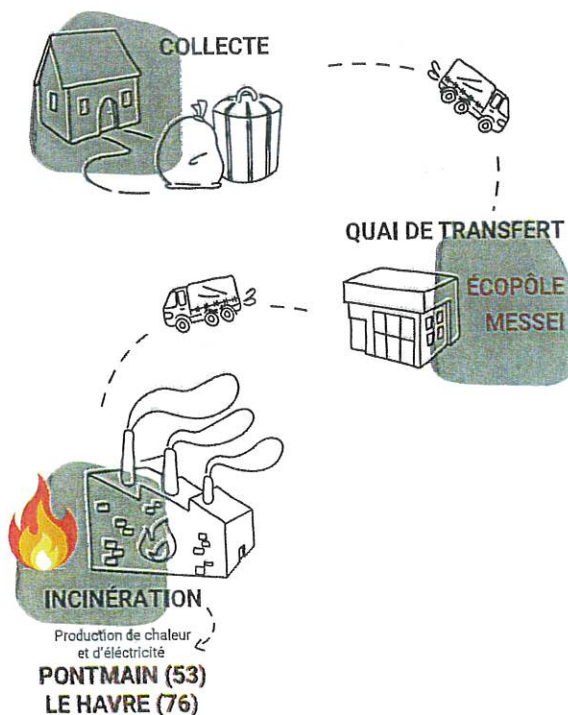
Source : caractérisation 2025 Ecogeos (après le passage aux sacs transparents). Extrapolation des chiffres de mai à décembre sur une année complète



Que deviennent les déchets du sac jaune ?



Que deviennent les déchets du sac transparent ?



ENSEMBLE TRIONS, RECYCLONS ET RÉDUISONS LES DÉCHETS !

sirtom-flers-conde.fr
 02 33 62 21 00

Panneau Pocket

